

24 SITES RECENSÉS. Quels sont les lacs et rivières les plus propres pour se baigner dans le département du Lot ?

Les rivières Lot, Dordogne, Célé, et les plans d'eau du Lot sont surveillés de près pour garantir la santé des baigneurs. Quels sont les meilleurs sites et ceux à éviter ? On fait le point.

Quand le thermomètre commence à grimper, rien n'est meilleur que de piquer une tête dans une rivière ou un lac pour se rafraîchir et passer de bons moments. Mais des vacances peuvent vite être gâchées par divers désagréments si l'eau de baignade se révèle être polluée ou contaminée par des bactéries (irritations ORL, troubles gastro-intestinaux...). Dans le Lot, 24 sites de baignade naturelle sont recensés et surveillés de près, que ce soit sur les rivières Lot, Dordogne ou Célé, mais aussi sur l'un des nombreux lacs.

Chaque année, l'ARS (Agence Régionale de Santé) surveille de très près ces sites pour la santé des vacanciers. Plusieurs prélèvements sont effectués, et un suivi est assuré au fil de la saison. Puis l'ARS établit un classement en fonction des résultats, d'excellent, en passant par bon, suffisant et enfin insuffisant.

Pour aller encore plus loin, le site internet « Inf'eau Loisirs » du Syded du Lot* donne les résultats actualisés au jour le jour, précisant la qualité de l'eau mais également le débit des rivières (et son évolution en fonction des prévisions de précipitations), la température de l'eau ou encore la météo. Inf'eau Loisirs permet aussi de prévoir les tendances pour les jours suivants.

Les sites à la qualité Excellente

Dans le département, tous les plans d'eau qui proposent une activité de baignade sont

aménagés et surveillés. La qualité des plans d'eau de Catus, Gourdon, Montcuq-en-Quercy-Blanc, Sénailiac-Latronquière, Lamothe-Fénelon et Tauriac est excellente. Le plan d'eau de Frayssinet-le-Gélat retrouve une eau d'excellente qualité. Seul le lac de Cazals est classé avec une eau de bonne qualité, comme la saison précédente. À noter que deux plages sont classées Pavillon Bleu (qui garantit des normes autour de la propreté de l'eau et de la plage, de la gestion du milieu naturel, la sécurité, la gestion des déchets, les équipements et services...) : celles des lacs de Montcuq-en-Quercy-Blanc et de Catus.

Dans la vallée du Lot, les sites aménagés et surveillés sont situés à Saint-Cirq-Lapopie, Luzech et Castelfranc. Seul le site de Douelle ne bénéficie pas d'une surveillance par du personnel qualifié. L'eau des sites de Douelle, Luzech et Castelfranc est classée en « excellente qualité ».

Dans la vallée de la Dordogne, les sites de Vayrac et de Gluges à Montvalent restent classés en eau d'excellente qualité. La qualification des prélèvements réalisés à la plage du vieux chêne à Montvalent, à la Bourgnette à Meyraguet, et à Lacave à la plage du port à Creysse, était « moyen » en début de saison et « bon » en fin de saison 2023. Le classement de ces trois sites recensés en 2021 sera établi à l'issue de la prochaine saison 2024.

De nombreux usagers de la rivière se baignent spontanément à divers endroits tout au long de la Dordogne sans que ces sites fassent l'objet d'un recensement de la part des collectivités concernées. L'ARS lance un appel pour les communes reconnaissant officiellement ces sites afin que des prélèvements puissent y être effectués pour la sécurité des baigneurs les prochaines saisons.

Dans la vallée du Célé, les 6 sites ne sont ni aménagés, ni surveillés. L'eau du site du Liauzu à Orniac reste classée en excellente qualité. La bonne qualité des autres sites reste stable.

Des sites à éviter ?

Sur la vallée du Lot, le site de Saint-Cirq-Lapopie a été classé de qualité insuffisante car deux prélèvements en 2022 ont dépassé les seuils d'alerte fixés par l'ANSES. Suite à ce classement, la baignade y est déconseillée. En 2023, le contrôle sanitaire a été renforcé par trois prélèvements supplémentaires. Aucun dépassement des seuils d'alerte n'a été enregistré. Les prélèvements des 13 juin, du 4 juillet, des 8, 16 et 21 août 2023 ont été qualifiés de « bon » et ceux des 17, 25 et 31 juillet de « moyen ». Les prélèvements effectués cet été permettront peut-être à ce site de retrouver un bon classement pour la baignade.

Dans la vallée du Célé, les sites de Sauliac-sur-Célé et de Brengues voient leur classement légèrement se dégrader



Tous les sites de baignade sur des lacs dans le Lot ont une qualité d'eau jugée excellente : ici le lac Écoute s'il Pleut à Gourdon. ©Office de tourisme du Pays de Gourdon - F. Lacan

pour passer respectivement d'Excellent à « bonne qualité » et de bon à « qualité suffisante ». Ces derniers jours, Inf'eau Loisirs recommande d'éviter ces deux sites pour les activités nautiques en raison d'une « altération temporaire de la qualité des eaux ». À surveiller donc avant d'aller s'y baigner ces prochains jours.

Comment sont réalisés les prélèvements

La baignade se pratiquant en milieu naturel, sans possibilité de traitement, une surveillance quotidienne de la qualité de l'eau est imposée au responsable du site de baignade pendant toute la saison. Elle est complétée par le contrôle sanitaire de l'Agence Régionale de Santé. Les points de prélè-

vements sont toujours identifiés et définis dans la zone de fréquentation maximale des baigneurs ou dans la zone qui présente le plus grand risque de pollution. Sur chaque échantillon prélevé, des analyses bactériologiques sont réalisées. Le premier prélèvement de l'ARS est réalisé une dizaine de jours avant le début de la saison (entre le 1^{er} et le 15 juin), puis 5 prélèvements sont ensuite effectués pendant la saison en moyenne. La qualité de l'eau est déterminée d'abord par des observations sur place (couleur de l'eau, présence de déchets flottants...) et sur les analyses bactériologiques.

La pluie peut également être à l'origine d'une dégradation de la qualité de l'eau de la baignade, soit en provoquant des

débordements des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées mais aussi via des ruissellements importants sur des surfaces souillées : parkings, terrains divers... Le site internet Inf'eau Loisirs permet de suivre en temps quasi réels ces derniers indicateurs. En cas de mauvaise qualité de l'eau, des mesures peuvent être prises allant jusqu'à l'interdiction de la baignade, et des prélèvements plus fréquents sont effectués jusqu'au retour à la normale.

On peut donc étaler sa serviette et plonger dans les rivières ou lacs du Lot en toute sécurité !

● Marie-Cécile ITIER

■ * <https://www.syded-lot.fr/eau/eaux-naturelles/infeau-loisirs>